



Commune de Laâyoune

Avis de ventes aux enchères publiques

Le président de la commune de Laâyoune annonce qu'une vente aux enchères publiques sera organisée à partir du jeudi 4 mai 2023 à 10 heures du matin, à la fourrière communale situé sur la route d'El Marsa, pour vendre des objets mis en fourrière et non retirés dans les délais impartis. Le cahier des charges peut être retiré au département des travaux, et le dossier peut également être consulté et téléchargé via la plateforme des marchés publics à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma ou sur le site officiel de la commune de Laâyoune www.marchespublics.gov.ma.

• Première partie : les voitures

Désignations	Nombre
Les voitures immatriculées avec une immatriculation nationale	543
Les voitures immatriculées avec une immatriculation étrangère	75

• Deuxième partie : les motos et les vélos

Désignations	Nombre
Les motos immatriculées	4
Les petites motos	508
Les motos moyennes	419
Les grosses motos	12
Les motos à trois roues	11
Les vélos	265

• Troisième partie : divers

Il s'agit de matériaux en fer et de chariots.


➤ Le prix de départ de la vente aux enchères a été fixé à :

- 2 000 000,00 DH (deux millions de Dirhams) pour la première partie.
- 300 000,00 DH (trois cents mille Dirhams) pour la deuxième partie.
- 150 000,00 DH (cent cinquante mille Dirhams) pour la troisième partie.

➤ La caution provisoire a été fixée à :

- 60 000,00 DH (soixante mille dirhams) pour la première partie.
- 9 000,00 DH (neuf mille dirhams) pour la deuxième partie.
- 4 500,00 DH (quatre mille cinq cents dirhams) pour la troisième partie.

La vente se fera au comptant avec une majoration de 10% sur le prix de l'offre pour couvrir les frais engagés par la vente. Ceux qui souhaitent participer doivent inspecter les objets mis en fourrière réservés à la vente à partir de la date de publication de l'annonce et pendant les heures de travail habituelles. Ils doivent également déposer leurs dossiers 48 heures avant la date de la vente aux services des travaux.

Le Président de la Commune de Laâyoune

 Housni Hamid Ould Braoudi